

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

**Doctorat d'exercice en Pharmacie
(DPP)**

Faculté de Pharmacie

Université Libanaise

LIBAN

Novembre 2022

Rapport publié le 01/12/2022

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 20
Décision d'accréditation	pages 21 à 25

RAPPORT D'ÉVALUATION

Doctorat d'exercice en Pharmacie (DPP)

Faculté de Pharmacie

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2022

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Pharmacie par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

En raison de circonstances exceptionnelles, le déroulé de l'évaluation a été adapté (remplacement de la visite physique du comité par des séances de visite en visioconférence), tout en respectant les principes fondamentaux de l'évaluation d'un établissement, ou d'une formation : suivi du référentiel d'évaluation externe, envoi par l'établissement de son rapport d'auto-évaluation (RAE) et des documents annexes demandés, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires en visioconférence, rédaction du rapport et transmission de ce dernier dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Cette procédure spécifique est conforme à la position officielle définie conjointement par EQAR et l'ENQA.¹

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Frédéric Relaix, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

¹ <https://enqa.eu/index.php/home/enqa-statement-on-covid-19-pandemic/>

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION	6
Responsable de la formation	6
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place	6
Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation	6
Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années	7
II. DESCRIPTION DE LA VISITE	7
Composition du comité d'experts	7
III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION	9
IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION	10
Finalité de la formation	10
Positionnement de la formation	10
Organisation pédagogique de la formation	11
Pilotage de la formation	12
V. CONCLUSION	15
Points forts	15
Points faibles	15
Recommandations pour l'établissement	15
VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	17

I- FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Libanaise (UL)

Composante, faculté ou département concerné : Faculté de Pharmacie

Nom de la formation : Programme de Docteur d'exercice en Pharmacie (DPP)

Année de création et contexte : Le programme du DPP a été créé en 1993 et révisé en 2015.

Lieu(x) où la formation est dispensée : Faculté de Pharmacie, campus Rafic Hariri, Hadat, Beyrouth

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nom, prénom : Assem EL KAK, doyen

Corps et grade : Enseignant-chercheur, professeur-PhD

Discipline principale enseignée : Immunologie - Hématologie

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTÈME QUALITÉ MIS EN PLACE

La Faculté de Pharmacie a sollicité des évaluations externes : dossier de certification ISO-9001 pour les affaires étudiantes et l'évaluation des formations selon une procédure mise en place par la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF). Le rapport rendu a conduit à une révision des cursus en 2013. Une visite de suivi a eu lieu en 2016 pour apprécier l'état d'avancement des modifications. De nombreuses recommandations ont été suivies d'effet.

Le dossier d'autoévaluation en vue de l'accréditation a été rédigé par le département qualité mis en place sous l'autorité du doyen. L'équipe de ce département a réalisé un travail très important.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DE LA FORMATION

Moyens humains : la Faculté comprend 80 enseignants dont 66% sont des femmes. 75% sont titulaires d'un PhD, 6,25% sont des médecins spécialisés. Les autres enseignants sont tous titulaires d'un diplôme Bac +5 (master, ingénieur ou pharmacien). Le corps enseignant de la Faculté comprend 15 enseignants titulaires (cadrés) à temps plein dont 11 professeurs titulaires. Des enseignants contractuels à temps plein ou partiel et des moniteurs de stages complètent l'équipe pédagogique.

Matériels :

Ressources numériques dédiées au pilotage et au suivi, à l'enseignement, à la documentation et à la communication interne/externe :

- Systèmes de communication général : compte Microsoft, MS Teams (cours en ligne), e-mail ;
- Gestion de la scolarité : Logiciel SISOL. Pas d'information concernant les moyens administratifs.

Salles et équipement technologique :

- 1 grand amphithéâtre et 3 amphithéâtres dédiés aux étudiants de 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année ;
- 8 salles de cours ;
- 2 salles d'informatique ;
- 1 bibliothèque sur le campus (commune pour toutes les facultés du campus) ;
- 1 laboratoire de bactériologie ;
- 1 laboratoire d'immunologie ;
- 1 laboratoire de pharmacologie ;
- 1 laboratoire de toxicologie ;
- 1 laboratoire d'hématologie ;
- 1 laboratoire de chimie thérapeutique ;
- 1 laboratoire de chimie minérale ;
- 1 laboratoire de chimie organique ;
- 1 laboratoire de botanique ;
- 1 laboratoire de biochimie ;
- 1 laboratoire de préparations pharmaceutiques ;
- 4 laboratoires de recherche.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
2 ^{ème} année	61 (50 étudiantes 11 étudiants)	60 (53 étudiantes 7 étudiants)	60 (46 étudiantes 14 étudiants)	53 (41 étudiantes 12 étudiants)
3 ^{ème} année	68 (51 étudiantes 17 étudiants)	62 (50 étudiantes - 12 étudiants)	61 (53 étudiantes 8 étudiants)	61 (47 étudiantes 14 étudiants)
4 ^{ème} année	69 (60 étudiantes 9 étudiants)	69 (52 étudiantes 17 étudiants)	62 (50 étudiantes 12 étudiants)	62 (53 étudiantes 9 étudiants)
5 ^{ème} année	65 (48 étudiantes 17 étudiants)	70 (60 étudiantes 10 étudiants)	70 (53 étudiantes 17 étudiants)	64 (52 étudiantes 12 étudiants)

II- DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

- RELAIX Frédéric, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Histologie Embryologie Cytogénétique, Université Paris-Est Créteil, Hôpital Henri Mondor, Créteil.

Experts :

- ADENOT Elisabeth, Étudiante en pharmacie, Université de Paris ;
- HEITZ Christiane, Professeur honoraire de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg ;
- PORCHER Raphaël, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Biostatistiques, Informatique médicale et technologies de communication, Université de Paris, Hôtel-Dieu, Paris ;
- ROGER-LEROI Valérie, Professeur des Universités – Praticien hospitalier, Chirurgie orale, Parodontologie Biologie orale, UFR Odontologie Université de Clermont-Ferrand, Service Odontologie, Nouvel Hôpital Estaing, CHRU Clermont-Ferrand ;
- TRUELLE Pierre, Kinésithérapeute, Directeur de KPTEN Formations, Paris.

Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, Professeur des Universités, Conseiller scientifique, et Michelle HOUPE, Responsable de projet.

DÉROULÉ DE LA VISITE

- Date de la visite : Mardi 13 juillet 2021 (par visioconférence)
Compte tenu des restrictions dues à la crise sanitaire Covid, les réunions ont toutes eu lieu à distance par visioconférence selon les modalités préconisées par le Hcéres. L'outil utilisé était Zoom, la gestion des liens et des accès a été assurée par le Hcéres, chaque réunion a donné lieu à un lien spécifique.
- Des vidéos présentant les locaux et les équipements des différents laboratoires ainsi que des documents complémentaires, sur demande, ont été mis à disposition des membres du comité d'experts.
- La visite s'est déroulée selon le programme ci-dessous.

13 juillet 2021			
Heure de Paris	Heure de Beyrouth H+1	Session	Participants Université Libanaise
08:30 - 09:00		Briefing comité huis clos	
09:00 - 09:45	10:00 – 10:45	Rencontre institutionnelle Autoévaluation et challenges de la Faculté (15mn) Questions/réponses (30 mn)	Assem Kaak (Doyen de la Faculté) Inaam Nasrallah (Responsable Comité Qualité) Chefs des départements académiques : Imad Zahreddine (Département Sciences de base) Issam Kassab (Département Sciences du médicament) Mariane Haddad (Département pratique professionnelle) Amal Al Hajj (Département Pharmacie clinique) Pascale Salameh et Sanaa Awada (Département Masters et Recherche)
09:45-10:00		Intersession 15 mn	
10:00 – 11:00	11:00 – 12:00	Rencontres responsables de diplôme (20 mn par diplôme : Questions/réponses, pas de présentation)	Pascale Salameh (Chef de département de la Recherche ; Responsable Comité Pilotage) Samar Rachidi (Coordinatrice des stages ; Représentante Doctorat d'Exercice) Sanaa Awada (Chef de Département des Masters - Représentante PharmD)
11:00 - 11:10		Intersession 10 mn	
11:10 - 12:10	12:10 - 13:10	Enseignants	Fadwa Berry (cadre) Dalia Khachman (vacataire ; plein temps) Anna Maria Heneine (vacataire ; plein temps) Layal Safa (vacataire ; temps partiel) Ali Jaber (vacataire ; temps partiel) Ahmad Yassine (cadre) Issam Kassab (cadre) Amal El Hajj (cadre) Salam Zein (vacataire, plein temps) Salam Boussi (vacataire, temps partiel)
12:10 – 13:30		Debriefing et déjeuner	
13:30 – 14:30	14:30 – 15:30	Alumni & Employeurs	Dr May Zaraqett Harb (Community Pharmacy) Dr Nayla Sargi Dr Ramez Loffi Mirella Fares (<i>alumnus</i>) Nadim Zreik (<i>alumnus</i>) George Hatem (<i>alumnus</i>) Sibelle Kassouf (<i>alumnus</i>) Sanaa El Bonji (<i>alumnus</i>) Chadi Safa (<i>alumnus</i>)
14:30 – 14:40		Intersession 10 mn	
14:40 – 16:00	15:40 – 17:00	Étudiants	Angham Awada (Pharm D clinique) Cynthia Nabhan (Pharm D hospitalier) Christelle Azzi (Pharm D Officinal) Hiba Abdo (5ème Français) Maribelle Mansour (4ème Français)

			Jane Mousallem (4ème Français) Youssef Zeineddine (3ème Anglais) Hana Berjak (3ème Anglais) Reem Merhi (2ème Anglais)
16:00 – 16:10		Intersession 10 mn	
16:10 - 16:50	17:10 - 17:50	Assurance qualité	Pascale Salameh (Responsable du Comité de Pilotage) Inaam Nasrallah (Responsable du Comité de Qualité) Sanaa Awada (Comité de Pilotage) Lina Ismail (Comité de la Qualité)
16:50 – 17:20		Débriefing à huis-clos	
17:20 - 18:00	18:20 - 19:00	Session de clôture (dernières questions/réponses, pas de restitution)	Assem Kaak (Doyen de la Faculté) Pascale Salameh (Responsable du Comité de Pilotage) Samar Rachidi (Docteur d'exercice en pharmacie - DPP) Sanaa Awada (PharmD)

III- PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de Docteur d'exercice en pharmacie (DPP²) est dispensée à l'Université Libanaise (UL), au sein de la Faculté de Pharmacie, seule faculté de pharmacie publique au Liban. Il existe également quatre facultés de pharmacie privées sur le territoire libanais. La formation est enseignée en français ou en anglais. Les cours ont lieu sur le campus santé Rafik Hariri.

L'objectif du programme est de former des pharmaciens en capacité d'exercer ce métier au Liban et à l'étranger, que ce soit en qualité de pharmacien d'officine, pharmacien hospitalier, pharmacien clinicien ou pharmacien industriel.

L'admission dans le cursus se fait après un concours d'entrée à l'issue d'une première année d'études de médecine validée par la Faculté des Sciences de l'UL ou dans une faculté de Pharmacie d'une autre université. Les promotions sont de 60 à 70 inscrits, les jeunes femmes y sont très majoritaires. Le DPP nécessite quatre années de formation théorique et pratique à la Faculté de Pharmacie et des stages chaque année.

Ce diplôme confère l'équivalence d'une première année de master et permet aux étudiants de poursuivre leur spécialisation en master 2 :

- masters professionnels : Pharmacie clinique, MBA pharmaceutique (diplôme unique au Liban), Industrie pharmaceutique (en collaboration avec la Faculté des Sciences), Cosmétologie industrielle et Dermopharmacie (en collaboration avec la Faculté de Pharmacie de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth) ;
- masters de recherche : Pharmacologie et Toxicologie, Biotechnologie pharmaceutique et Pharmacie clinique et Pharmaco-épidémiologie.

Une formation complémentaire lors d'une sixième année d'études permet d'obtenir le diplôme de Docteur en pharmacie (PharmD) en réalisant un internat soit clinique, soit en pharmacie d'officine, ou encore en pharmacie hospitalière.

² Doctor of Pharmacy Practice (DPP)

IV- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont très clairement définis et présentés de façon explicite dans le rapport d'autoévaluation et sur le site de la Faculté. Les objectifs du programme des quatre années d'études, l'organisation de l'enseignement et la liste des cours sont décrits de façon détaillée dans le guide de l'étudiant et présentées aux étudiants lors de séances d'aide à l'orientation. Chaque cours fait l'objet de la publication d'un syllabus présentant entre autres les objectifs et les acquis d'apprentissage spécifiques (savoir, savoir-faire et savoir-être). Le programme est conforme au référentiel de compétences proposé par l'Ordre des Pharmaciens du Liban selon les critères de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP). Un supplément au diplôme est mis à disposition des étudiants.

Le DPP est un diplôme polyvalent permettant d'exercer, selon la législation libanaise actuelle, dans les différents domaines de la pharmacie : officine de ville, hôpital ou industrie pharmaceutique. Il ouvre également à d'autres métiers (représentant médical, assistant de recherche clinique, enseignant...). Ces débouchés et leurs prérequis sont présentés de façon didactique.

La grande majorité des étudiants (95%) poursuit sa formation par une année supplémentaire afin de valider un master et/ou un PharmD. La Faculté a une bonne connaissance du devenir de ses étudiants et de leur insertion professionnelle. Ces indicateurs sont publics et utiles pour l'information et l'orientation des étudiants.

En conclusion, la formation poursuit des objectifs clairs et les connaissances à acquérir comme les compétences visées sont cohérentes avec les métiers visés. Les syllabus des cours présentent de façon explicite les objectifs, les connaissances et les compétences visées.

La polyvalence du diplôme, permettant tous les modes d'exercice de la pharmacie, conduit la grande majorité des étudiants à poursuivre leurs études pour obtenir une spécialisation complémentaire (master et/ou PharmD). Le doctorat d'exercice en pharmacie (DPP) est ainsi plutôt un diplôme prérequis à une poursuite d'études.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

La formation est bien positionnée dans l'offre nationale et internationale et bénéficie de l'attractivité de l'UL liée à sa reconnaissance sur le plan national et international, sa position géographique centrale dans le pays et son statut d'université publique aux frais d'inscription très abordables. De plus, la Faculté de Pharmacie de l'UL est la seule proposant un cursus en français et un cursus en anglais.

Le DPP n'a pas pour vocation première la formation à la recherche et privilégie l'acquisition des compétences professionnelles opérationnelles. Toutefois, les enseignants engagés en recherche ont inclus dans leurs enseignements des projets de recherche à développer et présenter par les étudiants. Des cours de biostatistiques, d'épidémiologie et de méthodologie de recherche sont présents dans le cursus et attestent d'une ouverture vers la recherche. Les équipements des laboratoires de recherche sont mis à disposition pour des travaux pratiques. De plus, les étudiants sont familiarisés à la recherche par les travaux en groupe, les projets et par la préparation et la soutenance de la thèse de fin d'études. Ces travaux de fin d'études sont parfois publiés et font l'objet d'une banque de données à la Faculté. Les étudiants rencontrés lors de la visite marquent souvent un intérêt pour la recherche et se proposent de compléter leur formation par un master recherche. Les perspectives d'un doctorat à l'étranger ont été également évoquées.

La formation noue des liens avec le monde socio-professionnel par le biais des stages (conventions de stages). Aucun partenariat industriel ou institutionnel n'est évoqué.

Les accords de coopération développés par la faculté ne concernent pas cette formation. Il pourrait être utile de mener une réflexion sur les outils de communication et de valorisation de la formation pour attirer des étudiants étrangers.

En conclusion, l'attractivité de la Faculté de Pharmacie est forte car c'est la seule à proposer des formations publiques en pharmacie. De plus elle offre la possibilité de suivre la formation en anglais et en français ce qui constitue un atout indéniable.

La place de la recherche est notable au travers d'enseignements de biostatistiques, d'épidémiologie et de méthodologie de recherche. Les étudiants sont familiarisés à la recherche notamment par la rédaction d'un mémoire final sous forme d'une étude expérimentale, clinique ou d'une revue bibliographique. Néanmoins, l'articulation recherche/formation gagnerait à être plus visible et pourrait s'appuyer sur les groupes de recherche accrédités par le Conseil de la Faculté :

- **Recherche clinique et épidémiologique ;**
- **Valorisation des ressources naturelles et produits de santé ;**
- **Recherche et développement des médicaments et produits naturels ;**
- **Mécanismes d'action de molécules bioactives ;**
- **Pathophysiologie et marqueurs biologiques ;**
- ***Chemical synthesis and extraction of polysaccharides from seaweed.***

La Faculté bénéficie de l'ouverture internationale de l'UL et des partenariats menés par l'université mais ils concernent peu cette formation. Les relations avec les entreprises pharmaceutiques ou les organismes nationaux d'organisation et de gestion de la santé ne sont pas présentées sinon à la faveur des conventions de stage.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme de formation est dense et comprend 300 à 320 heures d'enseignement par trimestre sur 4 ans, sans compter les stages. Les enseignements des semestres 1 à 6 délivrent principalement des connaissances scientifiques et pharmaceutiques de base avec une place très importante laissée aux enseignements de base (par exemple, plus 550 heures d'enseignement de chimie sur les quatre années), peut-être au détriment de cours dans des domaines en développement, comme les biotechnologies, l'immunothérapie, la génomique, la chronopharmacologie. Les compétences professionnelles pratiques font l'objet des enseignements des semestres 7 et 8 (introduction à la comptabilité, gestion d'entreprise, stratégie de commercialisation, par exemple). Des enseignements d'ouverture sont aussi proposés dans le cursus : langue et littérature arabe, anglais, français, dessin, initiation à la musique, énergies renouvelables, sport, compétences de communications (maîtrise du trac).

La matrice cours-compétences, croisant les enseignements et les acquis d'apprentissage, montre la spécialisation progressive des étudiants. L'évaluation de ce travail initié par le comité d'enseignement et d'apprentissage, en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens, fait partie du plan d'amélioration de la qualité proposé par la Faculté. La place des stages est importante et représente au minimum 12 mois sur les 4 années de formation : stages en officine chaque année et stage hospitalier de 6 mois en 5^{ème} année. Les stages annuels en officine ont des objectifs spécifiques adaptés aux enseignements suivis. Les étudiants sont accompagnés dans la sélection de leur stage en lien avec leur projet professionnel, mais la procédure de choix par les étudiants n'est pas décrite. Les stages sont néanmoins bien encadrés.

Pour préparer les étudiants à la formation tout au long de la vie et favoriser l'auto-apprentissage, le travail d'équipe et les aptitudes à la communication sont encouragés. Les enseignants développent des apprentissages interactifs : recherche thématique, jeux de rôle, travaux et présentation en groupes, projets transdisciplinaires.

La situation sanitaire liée à la pandémie a conduit la Faculté à développer rapidement des méthodes d'enseignement à distance.

Les entretiens avec les étudiants ont mis en évidence une bonne connaissance de l'exercice en milieu officinal ou hospitalier, mais une moindre ouverture vers des métiers offerts par l'industrie pharmaceutique. Les étudiants connaissent les contraintes et difficultés conjoncturelles en officine et à l'hôpital. Ils sont intéressés par la formation de pharmacien clinicien pour l'exercice duquel la promulgation d'une loi est en attente. Celle-ci répondrait à un besoin sociétal en santé publique et éducation thérapeutique.

Les acquis d'apprentissage et les compétences sont clairement décrits dans le supplément au diplôme qui présente la progression tout au long du programme d'études. Des cours optionnels permettant une spécialisation pour une orientation ultérieure vers les PharmD³ ou un master sont proposés dès la deuxième année. Des visites de laboratoires, d'hôpitaux ou d'industries sont organisées pour aider les étudiants à construire leur projet professionnel. Le Pharma Club propose des activités festives mais également une aide à l'orientation et l'insertion professionnelle grâce à des visites, webinaires et conférences reposant sur la participation d'*alumni*.

La plupart des officines utilisent des logiciels professionnels, notamment des logiciels de gestion de stock, auxquels les étudiants sont initiés pendant les stages. La Faculté est engagée dans un projet ERASMUS+, intitulé DIGIHEALTH (2018-2021), visant à développer les pratiques pédagogiques numériques et innovantes, pour créer un centre national d'enseignement digital. Le centre, hébergé à la Faculté, est en cours d'équipement. Des enseignants et des moniteurs suivent des formations et la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes a commencé. L'usage d'enseignements par simulation grâce au centre sera un plus pour les étudiants.

L'analyse des très bons taux de réussite aux examens montre que les étudiants ne connaissent pas de difficultés majeures et que très peu d'entre eux ont besoin d'une deuxième session pour valider leurs examens. Une grande proximité entre étudiants et enseignants a été perçue lors des entretiens pendant la visite virtuelle de la Faculté.

L'organisation des enseignements en français ou en anglais et l'offre de cours de langue dans le cursus garantissent la maîtrise des langues étrangères, facteur facilitant la mobilité. L'acquisition de crédits européens et leur reconnaissance dans le cadre d'échanges internationaux sont parfaitement explicitées aux étudiants lors de réunions d'information et mentionnées dans le guide de l'étudiant. Les liens qu'entretiennent les enseignants-chercheurs avec des laboratoires à l'étranger, principalement en France, facilitent la mobilité sortante d'étudiants pour des stages, des cotutelles de thèse ou des travaux post doctoraux. Cependant, le dossier ne présente pas d'indicateurs chiffrés de mobilité entrante et sortante des étudiants.

En conclusion, il apparaît que la formation est organisée sur 4 ans avec une progression pédagogique adéquate. La structuration en départements permet un pilotage rapproché des enseignements et des liens privilégiés entre étudiants et enseignants. En revanche, cette organisation peut conduire à un cloisonnement des enseignements et induire des répétitions dans les cours en l'absence d'une instance d'évaluation et de concertation transversale.

La place des stages, leur organisation et leur encadrement sont remarquables. Ils participent à la formation professionnelle des étudiants. Une évaluation des terrains de stage en officine ou à l'hôpital par les étudiants serait à mettre en œuvre. Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement par les enseignants qui sont à leur écoute. Les enseignants et les étudiants ont été accompagnés pour l'appropriation des outils numériques. Des innovations pédagogiques sont mises en place et le projet DIGIHEALTH Erasmus+ apportera une réelle valeur ajoutée à l'enseignement.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

La formation s'adosse à une structuration hiérarchique parfaitement définie et lisible et dispose de moyens administratifs et pédagogiques suffisants. Le Conseil de Faculté, présidé par le doyen de la Faculté, approuve les modifications proposées du programme. Des comités consultatifs apportent leur appui au conseil pour le pilotage de la formation.

³ La formation PharmD, construite sur le modèle américain, est une spécialisation de sixième année d'études. Elle permet d'obtenir le diplôme de Docteur en pharmacie (PharmD) en réalisant un internat clinique, en pharmacie d'officine ou en pharmacie hospitalière.

L'équipe pédagogique comprend environ 80 enseignants au total dont 15 sont titulaires. Le nombre notable d'enseignants-chercheurs vacataires (environ 80% de l'équipe pédagogique), au statut précaire, est un point de fragilité auquel il conviendrait d'être vigilant. Les retards de titularisation peuvent décourager les enseignants-chercheurs vacataires alors qu'ils sont très investis dans leurs missions et attachés à l'UL et à la Faculté de Pharmacie comme l'ont montré les échanges avec le comité lors de la visite.

Il n'existe pas de structure rassemblant tous les acteurs de la formation mais des assemblées générales des enseignants d'une part, et des personnels non enseignants d'autre part. L'organisation en départements peut engendrer un cloisonnement des enseignements et un manque de concertation entre enseignants. Les étudiants ne font pas partie du Conseil de Faculté. Il y a des étudiants délégués d'année désignés par les étudiants de la promotion pour être leurs porte-paroles auprès des chefs de département pour les questions concernant les enseignements. Une meilleure participation d'étudiants au pilotage et à la gouvernance de la formation est un point affiché dans le plan d'amélioration de la Faculté.

La composition et les modalités de fonctionnement des jurys sont bien définies par un règlement interne et sont publiées dans la « Charte des examens et politique anti-fraude ».

Les modalités pratiques de passage des épreuves du contrôle continu ou d'examens écrits (anonymes), oraux ou pratiques et de leur correction (double correction des épreuves écrites) sont clairement explicitées dans le document « Charte des examens et politique anti-fraude ». L'évaluation des travaux pratiques, stages, projets et recherches bibliographiques y est également décrite. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont explicites. Des initiatives d'innovation pour l'évaluation des compétences professionnelles ou transversales sont envisagées dans le plan d'amélioration 2021-2023 de la Faculté.

La Faculté possède une bonne connaissance des effectifs étudiants, de la distribution par genre, province d'origine, nationalité et de la répartition selon la langue d'enseignement (1/3 anglais 2/3 français en moyenne). Les promotions sont de 60 à 70 inscrits et les jeunes femmes sont très majoritaires. Les modalités de recrutement sont clairement définies avec un taux de sélection de 30% environ. Le suivi des résultats aux examens est également détaillé par année, par cours et pour le cursus.

La Faculté a une bonne connaissance du devenir de ses étudiants et de leur insertion professionnelle. Le suivi est effectué par des enquêtes auprès des diplômés.

L'analyse de l'insertion professionnelle depuis 4 ans montre une tendance à la difficulté de trouver du travail. La Faculté analyse les emplois occupés : environ 57% en officine, 19% en représentation médicale, 6% et 7% respectivement en secteur académique, à l'hôpital et en centres de recherche. Il faut souligner le niveau très bas du nombre de diplômés non actifs professionnellement. Le taux de poursuite d'études après le DPP reste stable (95% des étudiants au cours des quatre dernières années).

Une évaluation de l'enseignement par les étudiants est faite systématiquement à la fin de chaque semestre avant les examens. L'analyse des évaluations est transmise au chef de département qui propose éventuellement des modifications après échanges avec les enseignants. Des enquêtes de satisfaction concernant les stages sont effectuées mais il n'y a pas de réelle procédure d'évaluation des terrains de stages en officine ou à l'hôpital. Des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des personnels enseignants ou administratifs de la Faculté, des *alumni* et des employeurs ont eu lieu régulièrement depuis plusieurs années et montrent un taux de satisfaction positif.

La Faculté est engagée dans un processus qualité performant pour une amélioration continue des formations. Elle dispose de bons indicateurs de suivi et d'un comité d'assurance qualité soutenu par le département de qualité. L'équipe de ce département a réalisé un travail important de rédaction de procédures qualité et d'analyse des principaux indicateurs qualifiant la formation. La démarche porte sur la stratégie et les modalités d'enseignement, les stages et la thèse, mais également sur le système de gestion administrative, la recherche et les relations extérieures. L'analyse SWOT jointe au dossier a permis de construire le plan d'actions d'amélioration pour 2021-2025. Pour prolonger la démarche d'amélioration continue de toutes les formations proposées par la Faculté, il serait intéressant de pérenniser ce département et de valoriser l'expérience acquise par les personnels qui se sont impliqués.

Une politique d'éthique et de déontologie a été adoptée par la Faculté et affichée à destination des étudiants dès leur admission à la Faculté. Les procédures contre la fraude et le plagiat ainsi que les mesures disciplinaires, sont détaillées dans le règlement intérieur et le guide de l'étudiant.

En conclusion, la structure de pilotage de la formation est parfaitement définie et lisible. L'équipe pédagogique répond à des critères exigeants garants de la qualification des intervenants. Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont claires, pertinentes et connues des étudiants. L'approche par compétences, définie en collaboration avec l'Ordre de pharmaciens libanais en regard des objectifs de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), est bien engagée.

Le pilotage de la formation peut s'appuyer sur des indicateurs pertinents (suivi des effectifs, taux de réussite, suivi de l'insertion professionnelle) attestant d'une démarche d'assurance qualité bien implantée. De nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des personnels, des étudiants, des *alumni* et des employeurs, complètent le dispositif. Le comité d'assurance qualité et l'appui par le département qualité sont des structures à pérenniser pour promouvoir l'amélioration continue de la formation.

V- CONCLUSION

Le programme de docteur d'exercice en pharmacie, dispensé par la Faculté de Pharmacie de l'Université Libanaise, est une formation solide adaptée aux métiers visés et apportant les prérequis pour une spécialisation ultérieure par un PharmD ou par des masters. L'analyse des forces et faiblesses de cette formation, élaborée par la communauté éducative, est pertinente et les propositions d'amélioration du plan stratégique 2021-2025 augurent d'évolutions constructives. Il convient de souligner l'implication des enseignants-chercheurs malgré les conditions socioéconomiques et la situation politique et sanitaire actuelles. L'attachement des étudiants à l'Université Libanaise et à la Faculté de Pharmacie, leur engagement dans leurs études et leur résilience face aux difficultés rencontrées sont remarquables. Le comité a été impressionné par le travail réalisé sur l'analyse d'indicateurs, tous pertinents, et la rédaction du dossier de demande d'accréditation. Les très nombreuses annexes communiquées illustrent bien la qualité de la démarche d'amélioration continue engagée.

Points forts

- Forte attractivité de la Faculté de Pharmacie, seule faculté publique au Liban ;
- Démarche qualité exemplaire s'appuyant sur des indicateurs de suivi des étudiants et des diplômés pertinents ;
- Cursus proposé en français et en anglais ;
- Présentation très claire des programmes de formation ;
- Description détaillée des objectifs, connaissances et compétences visés ;
- Excellente information des étudiants sur les modalités des enseignements et des contrôles de connaissance et de compétences ;
- Place importante des stages tout au long de la formation avec un encadrement remarquable ;
- Possibilité de poursuite d'études en PharmD ou master ;
- Organisation en départements pour un pilotage efficace ;
- Forte implication des enseignants et excellent taux d'encadrement des étudiants ;
- Accompagnement à l'adaptation aux enseignements à distance des étudiants et des enseignants.

Points faibles

- Première année à la Faculté des Sciences sans enseignement orienté vers la pharmacie ;
- Place importante des matières fondamentales au détriment d'enseignements sur les évolutions thérapeutiques en développement ;
- Liens avec la recherche peu visible dans la formation du DPP ;
- Absence d'évaluation des terrains de stage ;
- Absence des étudiants dans les instances de pilotage de la formation ;
- Nombre très élevé d'enseignants-chercheurs vacataires ;
- Interrogation sur les débouchés professionnels au vu du nombre de diplômés des cinq facultés de pharmacie du pays ;
- Difficultés pour l'accueil d'enseignants-chercheurs invités.

Recommandations pour l'établissement

- La Faculté pourrait engager une réflexion sur le contenu d'une première année à valider avant l'examen d'entrée incluant des enseignements orientés vers la pharmacie. Une révision des programmes du doctorat d'exercice en pharmacie (DPP) serait à engager pour diminuer le poids relatif des matières de base, mettre l'accent sur des enseignements coordonnés pluridisciplinaires et introduire de nouveaux cours portant sur les thérapeutiques en développement.
- La formation des maîtres de stages et l'accréditation des terrains de stage seraient des éléments en faveur de la qualité de la formation professionnelle.
- Les liens entre formation et recherche ne sont pas suffisamment explicites pour la formation au DPP et pourraient être mieux valorisés. La Faculté devrait être attentive aux évolutions de carrière des

enseignants-chercheurs vacataires dont la précarité du statut et les difficultés pour développer des activités de recherche peuvent entraîner une démobilité.

- Un engagement de la Faculté et de l'UL pour participer aux groupes de travail des instances nationales définissant les lois régissant les modalités d'exercice de la pharmacie pourrait être intéressant.
- La reconnaissance du statut de pharmacien clinicien aurait un impact significatif sur la santé de la population. La démarche qualité au service de l'amélioration continue des formations pourrait être soutenue en pérennisant le Département de qualité par l'attribution de personnel dédié permettant au Comité d'assurance qualité d'assurer sa mission pour toutes les formations proposées à la Faculté de Pharmacie de l'UL. La Faculté gagnerait à mettre en avant dans sa communication sa démarche qualité exemplaire, qui devrait être un facteur d'attractivité pour des étudiants étrangers et des partenaires institutionnels ou industriels au niveau national ou/et international.
- L'appartenance à la Faculté du centre de pharmacovigilance et vaccinovigilance, du laboratoire d'analyse des médicaments et du centre d'évaluation de la qualité des aliments, de l'eau et des médicaments, mériterait d'être mise en avant pour illustrer les compétences mises en place.

VI- OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Libanaise
Faculté de Pharmacie
Le Doyen



الجامعة اللبنانية
كلية الصيدلة
العميد

Evaluation et accréditation internationales (HCÉRES)

A l'attention de Madame Maria Bonnafous-Boucher, Directrice du Département Europe et International,

Références:

- Courrier électronique de la part de Madame Evelyne Cornez, assistante de la Directrice du Département Europe et International du Hcéres
- Rapport d'évaluation : Doctorat d'Exercice en Pharmacie (DPP)
- Rapport d'évaluation : Doctorat en Pharmacie (PharmD)

Bonjour,

Permettez-moi au début d'adresser mes vifs-remerciements à Mesdames et Messieurs, le Président et les membres du Comité pour le temps accordé et les efforts déployés tout au long de ce processus d'évaluation des formations de la Faculté de Pharmacie à l'Université Libanaise (UL).

Je suis heureux que le contenu des rapports sont très positif et il ne fait aucun doute que cette question nous rendre plus responsables à l'avenir pour garantir les progrès réalisés et continuer à développer le programme d'études au profit de nos étudiants afin qu'ils se distinguent des autres au Liban et à l'étranger.

Veuillez trouver chère Madame, mes réponses sur quelques points que j'ai pu relever dans la conclusion.

1

Au niveau (DPP) :

Prof Assem El Kak, Doyen : Discipline enseignée Immunologie – Hématologie et pas Pharmacologie.

– **Sur les points concernant « la première année à la Faculté des Sciences et la place importante des matières fondamentales ».**

La démarche académique du diplôme (DPP) comprend une première année dispensée à la Faculté des Sciences de l'UL. Au cours de cette année d'étude, les étudiants profitent d'une large formation en Chimie, en Physique, mathématiques, biologie, etc.... mais non orientée vers la pharmacie. En plus on n'a jamais réussi à faire intégrer un cours ou plus en relation directe avec la discipline pharmacie. Pour cela le cursus du diplôme (DPP) propose des cours en sciences fondamentales, orientés vers la spécialité de pharmacie et qui comprennent les contenus nécessaires dont le pharmacien aura besoin.

– **Sur le point « Liens avec la recherche peu visible »**

Il faut affirmer que jusqu'à présent il n'existe pas une vraie politique de recherche à l'UL. Les priorités ne sont pas bien définies et les moyens financiers et techniques ne sont pas suffisants. Nous avons indiqué dans les rapports soumis au comité que la faculté dispose de deux laboratoires de recherche au premier étage de la faculté et on essaye toujours de trouver les moyens financiers (budget de la faculté + les appuis des projets de recherche individuels subventionnés par l'UL) pour assurer le fonctionnement des laboratoires. Les laboratoires accueillent actuellement des étudiants en Master de recherche (M2R) et des doctorants.



– **Sur le point « Absence d'évaluation des terrains de stage »**

Le stage est soumis à des considérations en partie liées à l'ordre des pharmaciens aussi qu'à la présence d'un grand nombre d'étudiants dans les différentes facultés de pharmacie au Liban.

Le contrôle des stages s'effectue pour l'instant à travers des pharmaciens contractuels qui surveillent et accompagnent les étudiants pendant le stage et aussi par contact direct avec le maître du stage à la pharmacie. L'étudiant à la fin de son stage doit rédiger un rapport de stage et passer un examen.

– **Sur le point « Nombre très élevé d'enseignants chercheurs vacataires »**

Ce sujet est en relation directe aux décisions prises par le gouvernement libanais. En fait, le Conseil Central de l'UL a pris toutes les mesures nécessaires pour faire recruter des professeurs à pleins temps. Malheureusement le gouvernement libanais n'a pas pris des décisions en faveur d'un recrutement pour des raisons politiques avec lesquelles l'UL et les candidats n'ont rien à voir.

– **Sur le point « interrogation sur les débouchés professionnels, etc... »**

Est-il possible d'expliquer mieux ce point.

Au niveau (PharmD) :

- Prof Assem El Kak : Discipline principale enseigné : Technologie pharmaceutique



- « Aucun partenariat avec l'industrie pharmaceutique ou une instance institutionnelle de santé libanaise ou internationale n'est évoqué. » Peut-être avons-nous omis de dire que la faculté fait partie du réseau international de la CIDPHARMEF ; la faculté est en bons termes avec les ministères de la santé et de l'éducation nationale, et avec l'Ordre des Pharmaciens ; ses enseignants sont fréquemment sollicités pour faire partie de comités consultatifs et mener des projets avec ces institutions. Quelques enseignants sont aussi membres de réseaux internationaux tel que FIP, AMRInsight, German Global Health Hub,... De plus, l'articulation avec les industries et firmes pharmaceutiques existe et est très utiles pour les Masters professionnels (Master Industriel et Master MBA pharmaceutique), programmes qui n'ont pas fait actuellement l'objet de l'accréditation mais qui sont très appréciés aux niveaux national et international.

Hadat, le 11 Octobre 2022

Assem EL KAK, Doyen



DÉCISION D'ACCRÉDITATION

**Doctorat d'exercice en Pharmacie
(DPP)**

Faculté de Pharmacie

Université Libanaise

LIBAN

Novembre 2022

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : la Commission d'accréditation prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de la formation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

Domaine 1 : Finalité de la formation

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études.

Appréciation du critère

La formation poursuit des objectifs clairs et les connaissances à acquérir et les compétences visées sont cohérentes avec les métiers visés. Les syllabus des cours présentent de façon explicite les objectifs, les connaissances et les compétences visées.

La polyvalence du diplôme, permettant tous les modes d'exercice de la pharmacie, conduit la grande majorité des étudiants à poursuivre leurs études pour obtenir une spécialisation complémentaire (master et/ou un PharmD). Le Doctorat d'exercice en pharmacie (DPP) est ainsi plutôt un diplôme prérequis à une poursuite d'études.

Domaine 2 : Positionnement de la formation

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

L'attractivité de la Faculté de Pharmacie est solide car c'est la seule à proposer des formations publiques en pharmacie. De plus elle offre la possibilité de suivre la formation en anglais et en français ce qui constitue un atout indéniable.

La place de la recherche est notable au travers d'enseignements de biostatistiques, d'épidémiologie et de méthodologie de recherche. Les étudiants sont familiarisés à la recherche notamment par la rédaction d'un mémoire final sous forme d'une étude expérimentale, clinique ou d'une revue bibliographique. Néanmoins, l'articulation recherche/formation gagnerait à être plus visible.

La Faculté bénéficie de l'ouverture internationale de l'UL et de ses nombreux partenariats, même si les partenariats, tant avec les autres facultés du campus qu'au niveau national ou international, pourraient être développés. Les relations avec les entreprises pharmaceutiques ou les organismes nationaux d'organisation et de gestion de la santé ne sont pas présentées.

Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

La formation est organisée sur 4 ans avec une progression pédagogique adéquate. La structuration en départements permet un pilotage rapproché des enseignements et des liens privilégiés entre étudiants et enseignants. En revanche, cette organisation peut conduire à un cloisonnement des enseignements et induire des répétitions dans les cours en l'absence d'une instance d'évaluation et de concertation transversale.

La place des stages, leur organisation et leur encadrement sont remarquables. Ils participent à la formation professionnelle des étudiants. Une évaluation des terrains de stage en officine ou à l'hôpital par les étudiants serait à mettre en œuvre. Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement par les enseignants qui sont à leur écoute. Les enseignants et les étudiants ont été accompagnés pour l'appropriation des outils numériques. Des innovations pédagogiques sont mises en place et le projet DIGIHEALTH Erasmus + apportera une réelle valeur ajoutée à l'enseignement.

Domaine 4 : Pilotage de la formation

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

La structure de pilotage de la formation est parfaitement définie et lisible. L'équipe pédagogique répond à des critères exigeants garants de la qualification des intervenants. Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont claires, pertinentes et connues des étudiants. L'approche par compétences, définie en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens libanais en regard des objectifs de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), est bien engagée.

Le pilotage de la formation peut s'appuyer sur des indicateurs pertinents (suivi des effectifs, taux de réussite, suivi de l'insertion professionnelle) attestant d'une démarche d'assurance qualité bien implantée. De nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des personnels, des étudiants, des *alumni* et des employeurs, complètent le dispositif. Le comité d'assurance qualité et l'appui par le département qualité sont des structures à pérenniser pour promouvoir l'amélioration continue de la formation.

DÉCISION FINALE

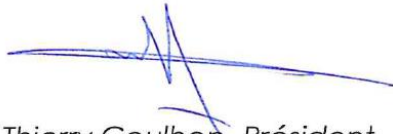
Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la Commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation pour 5 ans ».

Fait à Paris, le 10 novembre 2022.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,



Thierry Coulhon, Président



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

